

**Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Siem Reap –28-29 janvier 2016**

L'Assemblée Parlementaire de la Francophonie a réuni son Bureau les 28 et 29 janvier 2016 à Siem Reap, au Cambodge, à l'invitation de M. Samdech Akka Moha Ponhea Chakrei HENG Samrin, Président de l'Assemblée nationale du Cambodge.

Cette réunion, qui s'est déroulée sous la présidence de M. Aubin Minaku NDJALANDJOKO, Président de l'APF et Président de de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo, a réuni une cinquantaine de participants issus de quatorze sections.

Outre M. Pascal TERRASSE, député, Secrétaire général parlementaire de l'APF, trois parlementaires membres de la section française ont participé à cette réunion: M. Jean-Pierre DUFAU, député, Président délégué de la section française, M. Jacques LEGENDRE, sénateur, Président de la commission politique, et Mme Claudine LEPAGE, sénatrice, Vice-présidente de la commission des affaires parlementaires.



*M. Jacques LEGENDRE,
Président de la commission politique*



*Mme Claudine LEPAGE,
Vice-présidente de la commission
des affaires parlementaires*

Le Bureau a procédé à l'audition du nouvel Administrateur de l'Organisation Internationale de la Francophonie, M. Adama OUANE, qui a décrit les grandes orientations de la collaboration entre l'OIF et l'APF. Il a également entendu le rapport présenté par M. Pascal TERRASSE, député, Secrétaire général parlementaire, qui a rendu compte des réunions tenues au cours de l'année 2015 par les différentes instances de l'APF, puis tracé le bilan des relations de l'APF avec les institutions de la Francophonie, et enfin évoqué la participation de l'APF aux réunions internationales. Le Bureau a adopté le rapport du Secrétaire général, puis procédé à un échange de vues approfondi sur la question de la sécurité des réunions et des actions de coopération, à la suite de l'attentat de Bamako qui a coûté la vie à un jeune fonctionnaire belge dans le cadre d'une mission de coopération conduite par l'APF.

Le Bureau a ensuite adopté la programmation pour 2016 des actions de coopération de l'APF, et notamment le programme de bourses au bénéfice de fonctionnaires parlementaires francophone participant au Cycle international spécialisé d'administration publique (CISAP) organisé chaque année à Paris par l'ENA, le Sénat et l'Assemblée nationale.

Le temps fort de la réunion du Bureau a porté sur l'examen des situations politiques dans l'espace francophone. Sur la proposition de M. Jacques LEGENDRE, sénateur, Président de la commission politique, les parlementaires ont adopté cinq déclarations ayant respectivement pour objet de :

- maintenir la suspension de la section syrienne ;
- maintenir la suspension de la section centrafricaine, et de mandater la commission politique pour réévaluer la situation à la fin de la procédure électorale en cours, dès lors que celle-ci aura été reconnue comme régulière ;
- lever la mise sous observation à titre préventif de la section du Burkina-Faso et de mettre en œuvre des actions de coopération destinées au renforcement des capacités de l'Assemblée nationale du Burkina-Faso ;
- maintenir la mise sous observation à titre préventif de la section du Burundi compte tenu de la crise démocratique en cours et des violations graves et continues de droits de l'Homme qui y ont été commises, et de mandater la commission politique pour réévaluer la situation au printemps pour au besoin proposer la suspension de la section ;
- souhaiter la publication prochaine d'un nouveau calendrier électorale en Haïti, permettant d'aboutir au transfert pacifique du pouvoir présidentiel, et rappeler sa disponibilité à mettre en œuvre des actions de coopération destinées au renforcement du Parlement haïtien.

En réponse à la préoccupation exprimée par le chargé de mission Europe, M. Jean-Paul WAHL, député de la communauté française Wallonie Bruxelles, M. Jacques LEGENDRE est convenu que la situation de la Moldavie devrait figurer à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la commission politique pour marquer la solidarité de l'APF avec ce pays.